Envoyé en préfecture le 29/05/2024

Reçu en préfecture le 29/05/2024

Publié le



Berger Levrault

## REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT SAVOIE

### **EXTRAIT DU REGISTRE** DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE LE MONTCEL

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Qui ont pris part au vote
14	8	12

# SEANCE DU 27 MAI 2024

DATE DE LA CONVOCATION

21/05/2024

L'an Deux Mille vingt quatre

et le 27 mai

à 19 heures 30

DATE D'AFFICHAGE

21/05/2024

Le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la

présidence d'Antoine HUYNH, Maire.

Présents:

Antoine Huynh, Clarence Appell, Frédéric Thomas, Peggy Viola, Carlos Coelho, Sandra Fiorèse, ,

Nathalie Jacquier, Benjamin Bou Aziz

Représentés:

Brigitte Simon (pouvoir à Clarence Appell), Joseph Bracco, (pouvoir à Antoine Huynh), Fabrice

Mermin (pouvoir à Carlos COELHO), Patrick Bastien (pouvoir à Peggy Viola)

Absents:

Cyril Durand, Jean-Christophe Eichenlaub,

Secrétaire de Sandra Fiorèse

séance:

### Délibération n°4 : Faisabilité de l'isolation de la salle polyvalente

### Projet de rénovation de l'isolation de la salle polyvalente

Le marché concerne un projet d'isolation complète de la salle polyvalente

En Février 2024 une étude du cabinet « efficiencies » concernant le bilan énergétique de tous nos bâtiments communaux a été faite. Il est ressorti qu'il y avait une urgence à réaliser l'isolation notamment de notre salle polyvalente.

Une demande de devis été faite pour réaliser l'étude de faisabilité et le suivi complet des futurs travaux d'isolation. 3 entreprises ont répondu à cette demande. DLG Savoie habitat a été choisie (devis et descriptif joint). Une réunion de préparation sera faite prochainement.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Approuve la réalisation de la faisabilité de l'isolation de la salle polyvalente
- Décide de retenir l'entreprise DLG Savoie habitat pour effectuer ces travaux pour un montant de 39 600 € HT
- Autorise M. le Maire à signer tout document nécessaire à la réalisation de l'étude de faisabilité.

Envoyé en préfecture le 29/05/2024 Fait à le Reçu en préfecture le 29/05/2024

ID: 073-217301647-20240527-20240527\_DELIB4-DE Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance, Sandra Fiorèse

Le Maire,

Antoine HUYNH